

La ville de Morat et ses remparts

Autor(en): **Diesbach, Max de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **1 (1913)**

Heft 5

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA VILLE DE MORAT ET SES REMPARTS

par MAX DE DIESBACH.

La contrée environnant le lac de Morat a été habitée dès les temps les plus reculés, les nombreux vestiges de stations lacustres épars sur le rivage en sont une preuve certaine.

Cette localité est mentionnée pour la première fois en 516, dans un acte de donation du roi de Bourgogne Sigismond. Plus tard elle paraît comme ville fortifiée et fut assiégée et détruite par l'empereur Conrad II, en 1034. Sous les Zähringen, Berchtold IV favorisa sa reconstruction et lui donna une charte de liberté, soit *Handfeste*. Après la mort du dernier prince de cette maison, Morat apparaît dans les actes comme ville libre impériale; c'est alors que l'empereur Conrad IV, par acte du mois de novembre 1238, fit remise aux bourgeois de Morat de tous les impôts, pendant quatre années consécutives, à la condition qu'ils munissent leur cité d'un bon mur ayant quatre pieds d'épaisseur, six pieds de profondeur sous terre et douze pieds de hauteur au-dessus du niveau du sol. Ces remparts furent exhaussés, augmentés et modifiés dans la suite, mais il en existe encore des vestiges, reconnaissables à leur maçonnerie formée de cailloux de petite dimension, posée en arête de poisson.

Pendant les troubles de l'interrègne, le comte Pierre II de Savoie s'empara du Pays de Vaud, et Morat le reconnut comme protecteur. Ce prince, aussi habile que vaillant, était un grand

¹ Grâce à M. le Dr Hans Wattelet, avocat à Morat, et aux démarches faites par la commission cantonale pour la conservation des monuments historiques, la question des remparts de Morat a reçu une solution des plus heureuses. Tout bon patriote ne manquera pas de s'en réjouir. C'est pourquoi nous avons jugé à propos de faire paraître ici deux articles publiés sur ce sujet par M. Max de Diesbach et M. le Dr Wattelet dans le *Heimatschutz*, organe de la *Ligue pour la beauté*, n° de mars 1907. Cette revue atteint dans notre canton un si petit nombre de lecteurs que nous ne ferons certainement pas double emploi en reproduisant ces deux travaux (celui de M. Wattelet dans sa traduction française) dans nos *Annales*.

constructeur de châteaux et de places fortes ; la chronique de Savoie dit qu'il établit à Morat « un donjon et une forte tour à l'entrée de la porte » ; c'est, sans doute, la haute tour du château qui domine toute la partie occidentale des remparts et forme une sorte de citadelle. Lors des guerres livrées entre les Habsbourg et la Savoie, Morat fut pris et repris. Un grand incendie détruisit une partie de la cité en 1416. Amédée IX de Savoie ayant visité sa bonne ville de Morat, en mars de l'année 1469, constata le mauvais état des remparts et des tours ; il donna l'ordre de les réparer et de les munir d'artillerie.

Peu après s'ouvre pour Morat une ère qui va rendre son nom célèbre à jamais dans les annales de l'histoire ; mais cette gloire sera achetée par de nombreuses tribulations. Dans le grand conflit survenu entre les Confédérés et la Bourgogne, la Savoie avait pris parti pour le duc Charles ; aussi la ville de Morat se trouva-t-elle exposée la première aux attaques des Suisses. Cependant les fortifications étaient en mauvais état, la bourgeoisie divisée, la place dépourvue de garnison lorsque les Bernois et les Fribourgeois se présentèrent, dans la journée du 16 octobre 1475 ; dans ces circonstances défavorables, la ville prit le seul parti raisonnable : elle ouvrit ses portes aux Confédérés et passa définitivement sous leur domination. Ceux-ci sentirent l'importance de cette position avancée, véritable fort d'arrêt destiné à recevoir le premier choc et à couvrir ainsi la mobilisation et la concentration de l'armée suisse. Ils firent aussitôt opérer les travaux nécessaires pour mettre la place en état de défense et, ce qui était non moins important, ils y mirent, lors de la seconde invasion du duc de Bourgogne, une garnison choisie, commandée par le preux chevalier Adrien de Boubenberg ; elle était composée de quinze cents Bernois et de quatre-vingt Fribourgeois, sous les ordres de Guillaume d'Affry. Pendant les deux mois passés dans l'attente de l'ennemi, la garnison ne resta pas inactive : bourgeois et soldats travaillaient avec courage à la réparation des remparts ; la nuit ne venait pas mettre un terme à leur labeur, ils se relayaient et continuaient leur tâche à la lueur des flambeaux.

Le duc Charles apparaît devant Morat le 9 juin 1476 ; il constate que la place est en bon état et que la garnison a la ferme intention d'opposer une résistance énergique. Il prend sans retard les mesures nécessaires pour commencer le siège. Le côté le

plus faible de la ville étant situé au nord-est, vers le Montilier, c'est là qu'il opère l'attaque principale; les travaux sont menés rapidement, l'agresseur et le défenseur rivalisent d'activité, les assauts sont repoussés; enfin, après douze jours de siège, cette partie des remparts est à peu près abattue, une tour est complètement démantelée, sa maçonnerie menace ruine; les barricades construites à la hâte pour boucher les brèches ne suffiront bientôt plus, mais au moment du plus grand danger le secours arrive, l'armée des Confédérés apparaît, elle bat les Bourguignons et les met en fuite.

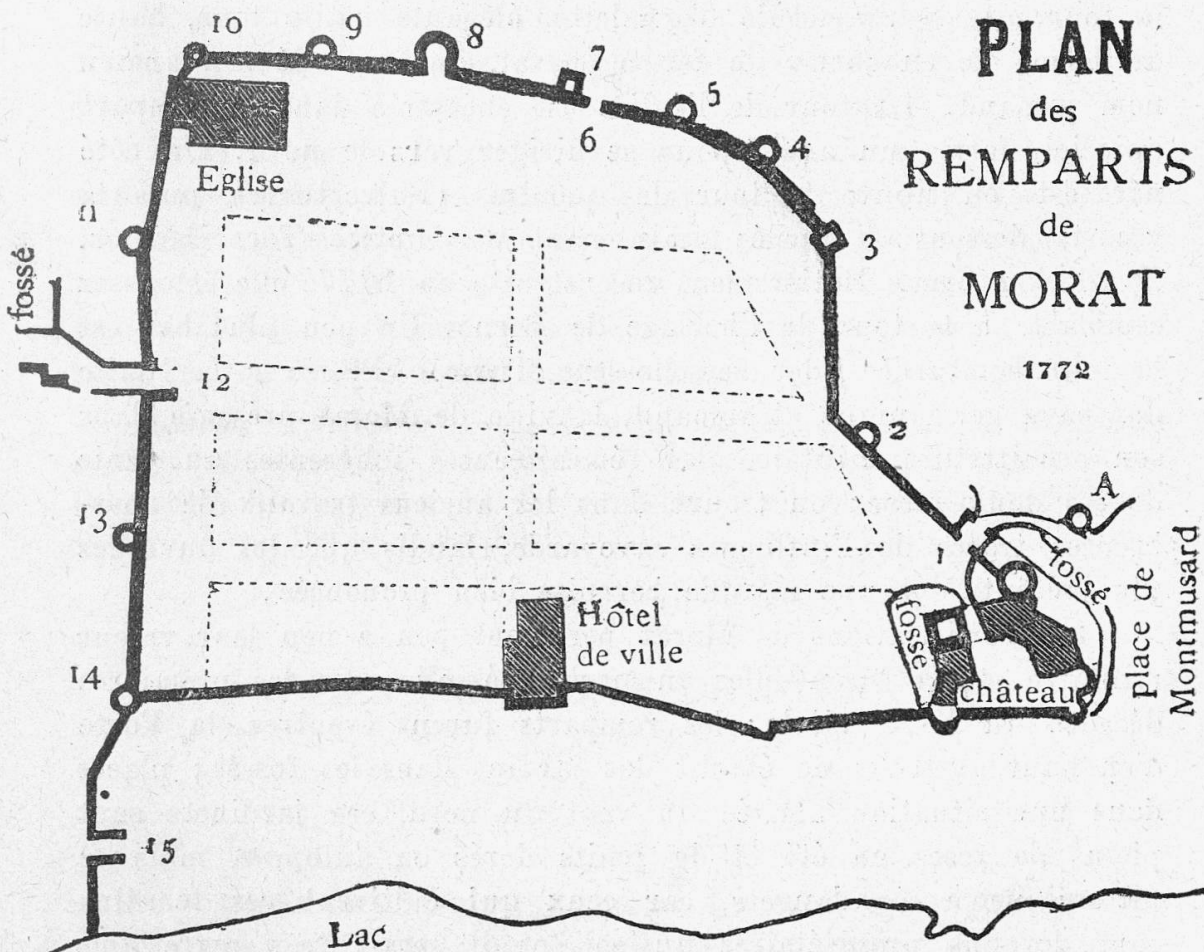


Fig. 6.

(Cliché appartenant à M. H. Labastrou)

Après la campagne, les dégâts causés par le siège furent réparés; mais on laissa subsister sur les murs de la tour, exposée au feu le plus vif de l'artillerie, les traces glorieuses des boulets ennemis. Tel un vieux guerrier porte avec fierté les balafres imprimés sur son front par le fer de l'adversaire, telle cette tour

vénérable s'élève au-dessus des remparts pour rappeler la vaillance des défenseurs et leur courage invincible. Le château avait beaucoup souffert, il fut l'objet de soins particuliers, afin de présenter une demeure convenable aux fonctionnaires bernois et fribourgeois qui venaient alternativement administrer le bailliage.

Si nous examinons les fortifications actuelles de Morat, nous trouvons au sud-ouest le château, vaste complexe de bâtiments flanqué de deux tours et dominé par le solide donjon carré du comte Pierre de Savoie ; puis la courtine se dirige vers l'ouest, elle est fortifiée par la tour carrée appelée le « Hexenturm » où l'on enfermait les malheureuses victimes accusées de sortilège, la tour dite Schimmel, la Tornalette, élégante petite tour, haute de 13 m. 70, en forme de fer à cheval, qui a gardé son ancien nom romand. La tour de l'église est encadrée dans le rempart qui, ici, forme un angle pour se diriger vers le nord. Du côté nord-est on trouve la tour des poudres (Pulverturm), puis la « porte dessous », appelée maintenant das untere Tor, Berntor, Zytglockenturm. Entièrement reconstruite en 1777, elle est assez semblable à la tour de l'horloge de Berne. Un peu plus bas est la tour bombardée (der zerschossene Turm). Placée à la limite des pays germanique et romand, la ville de Morat présente dans son architecture militaire des réminiscences inhérentes au génie de ces deux races ; on trouve dans les anciens travaux de nombreuses traces de l'influence savoyarde, tandis que les ouvrages plus récents ont une marque bernoise bien prononcée.

Les fortifications de Morat perdirent peu à peu leur valeur militaire, aussi furent-elles en partie démolies dès les premières décades du XIX^e siècle : les remparts furent éventrés, la Porte d'en haut abattue ; on établit des jardins dans les fossés ; placés dans une situation abritée du vent du nord, ces jardinets sont pleins de roses en été et de fruits dorés en automne, mais ce pittoresque a ses dangers, car ceux qui cultivent ces terrains sont devenus propriétaires du sol, et il serait très regrettable de voir s'y élever des constructions qui masqueraient les remparts, dont la gracieuse silhouette est déjà entamée par la bâtisse de l'église catholique. Que n'a-t-on choisi un autre emplacement pour élever cet édifice ! Du côté du lac, les eaux en se retirant ne baignent plus le pied des maisons. Le port est à sec, lui qui était, autrefois, si animé par les barques qui déchargeaient en

plein quartier de la Rive les produits maraîchers du Vully ; une simple rade avec un débarcadère servent actuellement à la navigation. La vieille hôtellerie du Bateau ne mire plus dans les eaux sa vaste toiture et ses deux pavillons Louis XIV ; détruite partiellement par un incendie, la maison a été transformée.

Nous avons vu ce Morat d'autrefois et nous en gardons un souvenir un peu mélancolique en pensant aux dégradations inutiles qu'on lui a fait subir. Mais pourquoi exagérer ce sentiment quand Morat lui-même nous offre tant de consolations ? Réjouissons-nous à la vue de cette enceinte de remparts à peu près intacte, à l'aspect de ces rues propres aux arcades ornées de fleurs et de plantes vertes. La cité est un véritable joyau enchâssé d'un côté dans l'émeraude des prairies et des forêts et de l'autre dans l'opale du lac.

Nous avons foi dans l'avenir de Morat, dans ses magistrats, dans la société d'embellissement, qui pourrait s'appeler ici la société conservatrice des anciens monuments ; ils se rappelleront que noblesse oblige et que si, leur ville a un grand nom dans les annales de la Suisse, elle doit maintenir et garder précieusement les témoins de sa glorieuse histoire.

Sources : Archives de la ville de Morat. — Fribourg artistique, 1898, p. 23 et 24. — Engelhard, Der Stadt Murten Chronik und Bürgerbuch, Bern 1828. — Ochsenbein, Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten, Fribourg, 1876. — Zemp, Die schweizer. Bilderchroniken.

LES REMPARTS DE MORAT AU XIX^{me} SIÈCLE

par le D^r HANS WATTELET, avocat.

Il n'y a pas fort longtemps que les Moratois ont acquis la conviction que leur ville a un intérêt tant historique que matériel à la conservation de ses remparts. Mais il ne manque pas de gens, encore maintenant, qui ne voient dans ces antiques murailles qu'un tas de pierres inutile empêchant la ville de se moderniser. Ce qu'on a de la peine surtout à faire comprendre, c'est la nécessité, non seulement de ne pas démanteler ou désagréger ces vieilles fortifications, œuvre d'un grand intérêt archéologique et archi-